LES MAINS DE FEU

Sous ce titre, une revue romaine, *le Purgatoire*, redigée par un religieux français, le R. P. Victor Jouet, publie plusieurs faits très curieux relatifs à des apparitions d'âmes du purgatoire. Ces faits ont cela de particulier, que ce ne sont pas de simples apparitions en quelque sorte toutes subjectives, dont on puisse par conséquent contester l'authenticité; les âmes souffrantes, se manifestant ainsi à des vivants, leur ont laissé des marques palpables de leur présence momentanée par des traces de brûlure, par l'impression de *mains de feu* sur certains objets. Ces empreintes ont été soigneusement conservées: le P. Jouet en donne les photographies prises dans les lieux mêmes où se sont passés les faits qu'il soumet au contrôle de la critique la plus exigeante (1).

J'ai pensé que les lecteurs de la *Revue du Monde Invisible* seraient bien aises de connaître un spécimen de ces manifestations d'outre-tombe. Parmi les faits relatés par le P. Jouet, je prends celui qui porte le numéro 7 dans la série, comme étant un des plus intéressants et des mieux documentés.

A Todi, ville de l'Ombrie, vivait, au dix-huitième siècle, une sainte religieuse Clarisse, la vénérable Claire-Isabelle Fornari, dont le procès de béatification s'instruit en cour de Rome. Elle avait comme directeur spirituel le P. Isidore Gazzali de Gênes, abbé du monastère Olivétain du Saint-Crucifix de Todi, lequel mourut lui-même en grande réputation de sainteté.

Cet abbé D. Isidore perdit un de ses amis, le P. D. Panzini, abbé olivétain de Saint-Jérôme de Mantoue. Pendant qu'il

(1) Le P. Jouet a ouvert à Rome ce qu'il appelle un *musée d'outre-tombe*. Il y réunit de précieux documents se rapportant au Purgatoire. Ce sont des gravures de diverses époques, des tableaux, des livres rares et anciens; ce sont aussi des photographies des mains de feu et autres empreintes relatives aux âmes souffrantes.

Digitized by Google

cherchait lui-même à soulager son ami par l'offrande du saint sacrifice, il le recommanda à la charité de la Sœur Claire-Isabelle. Celle-ci se livra à des prières et à des pénitences pour le défunt, et elle entra en rapport avec son âme qui, détenue en purgatoire, y souffrait beaucoup. Les œuvres satisfactoires qu'elle fit à son intention lui procurèrent un grand soulagement. Enfin se produisit le fait surprenant que voici. Mais laissons la parole au P. Isidore Gazzali, qui, dans une relation authentique signée de sa main et conservée au monastère des Clarisses, nous le raconte comme il suit.

« Ce matin, dit-il, premier novembre 1731, la sœur Claire-Isabelle, s'offrant encore à souffrir pour l'âme, de mon ami, a obtenu du Seigneur, au moment même où je célébrais pour elle la sainte messe, de l'envoyer en paradis. Mais, comme je m'étais avancé à dire à Sœur Claire-Isabelle que je souhaitais d'avoir un signe de sa délivrance (ce qui était arrivé pour le frère d'un de ses anciens directeurs, le P. Pie-Marie Crivellé, qui lui laissa l'empreinte de sa main en partant pour le ciel), j'étais en suspens pour savoir si je n'aurais pas ce signe ; et Dieu voulut me consoler en me le donnant.

« Pendant ma messe, mon ami est donc apparu à Sœur Claire-Isabelle ; il l'encouragea beaucoup à souffrir pour les âmes détenues au purgatoire ; il nous remercia tous les deux, elle de ses généreuses pénitences, et moi des saints sacrifices que j'avais offerts : il l'assura qu'il nous montrerait sa reconnaissance ; il lui déclara, enfin, que le Seigneur avait abrégé son purgatoire, par égard pour les œuvres satisfactoires qu'elle avait faites, et que, dans ce moment même, il s'en allait au ciel. Cela dit, il posa une main sur une tablette qu'elle avait là devant elle, et qui lui servait pour la confection d'Enfants Jésus en cire ou *Bambini* : puis, comme ont coutume de faire les âmes du purgatoire, mais jamais les damnés, il traça sur cette tablette le signe de la croix avec le pouce : et les empreintes, tant de la croix que de la main, restèrent imprimées sur le bois de la tablette. Ensuite, il prit la Sœur par un bras et la pressa, son autre main étant appuyée sur une feuille de papier : et, tant sur la tunique que sur le vêtement de dessous que portait la Sœur, comme aussi sur la feuille de papier au

Digitized by Google

recto et au *verso*, sont demeurées imprimées les mains, très vraies mains du susdit R. P. abbé Panzini, que moi qui l'ai connu certifie être ses vraies et très vraies mains; et on ne pouvait en faire de plus semblables, de plus identiques à l'original. Ayant ainsi laissé ce signe à la Sœur et lui donnant mille bénédictions, il s'envola au paradis.

« Sœur Claire-Isabelle m'ayant communiqué le tout, je lui ordonnai de détacher la manche de sa tunique et pareillement de son vêtement de dessous, et de me les apporter, avec le papier et la tablette, ce qu'elle fit: elle ne garda pour elle que la plaie qui lui resta au bras, par suite de la brûlure qu'y fit la main du vénérable défunt; cette plaie subsista quelque temps, comme pour servir de supplément aux souffrances qu'elle s'était offerte à subir pour la délivrance de cette âme.

« Et moi, conservant ces choses en ma possession, en témoignage de la vérité de l'événement et de la grâce insigne qui m'était faite, je remercie le Seigneur des miséricordes dont il use envers nous, par l'entremise de la servante qui lui est chère, et j'atteste le tout pour pure vérité, de ma propre main. »

Ces empreintes furent remises par la suite, sans doute à la mort du vénérable abbé D. Isidore, au monastère des Clarisses de Todi, où elles sont conservées comme des reliques.

Le 19 juillet 1901, le P. Victor Jouet se rendait de Rome à Todi tout exprès pour les vénérer; et il obtenait de la très révérende Mère C. J. Patrizzi, abbesse des Clarisses de cette ville, la permission de reproduire pour la première fois, par la photographie, après 170 ans de leur existence ces curieux documents d'outre-tombe.

Ces empreintes lithographiées figurent dans le numéro de novembre 1901 de la revue dite *le Purgatoire*. Elles sont les suivantes : la main gauche du défunt et la croix tracée avec le pouce, imprimées sur la tablette de bois servant à la confection des *Bambini* (on remarque plusieurs gouttes de sueur ayant corrodé le bois); la même main gauche, avec des gouttes de sueur, imprimée au *recto* et au *verso* d'une feuille de

Digitized by Google

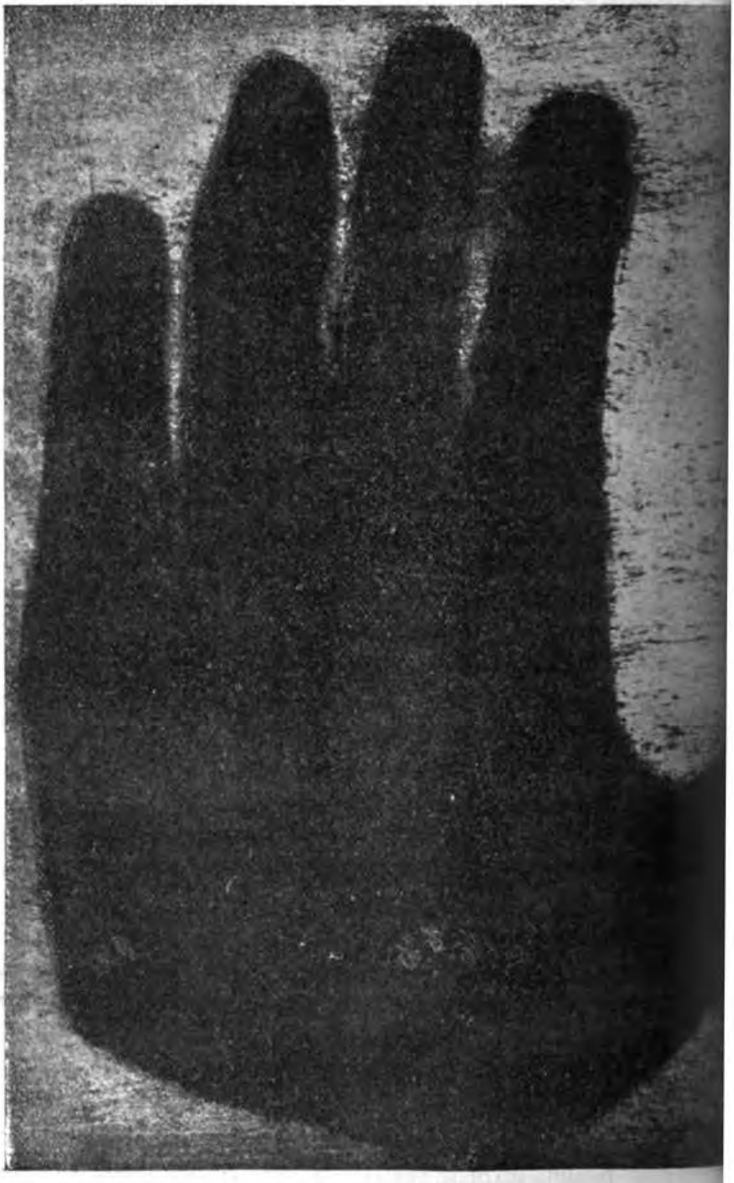

« Cette main est celle qui toucha la tablette sur laquelle Sœur Claire co[...]
enfumée et noircie, comme si elle avait été marquée d'un fer rougi par le [...]
agréable à Dieu. Ces gouttes noires autour de la main sont les gouttes de [...]

Digitized by Google

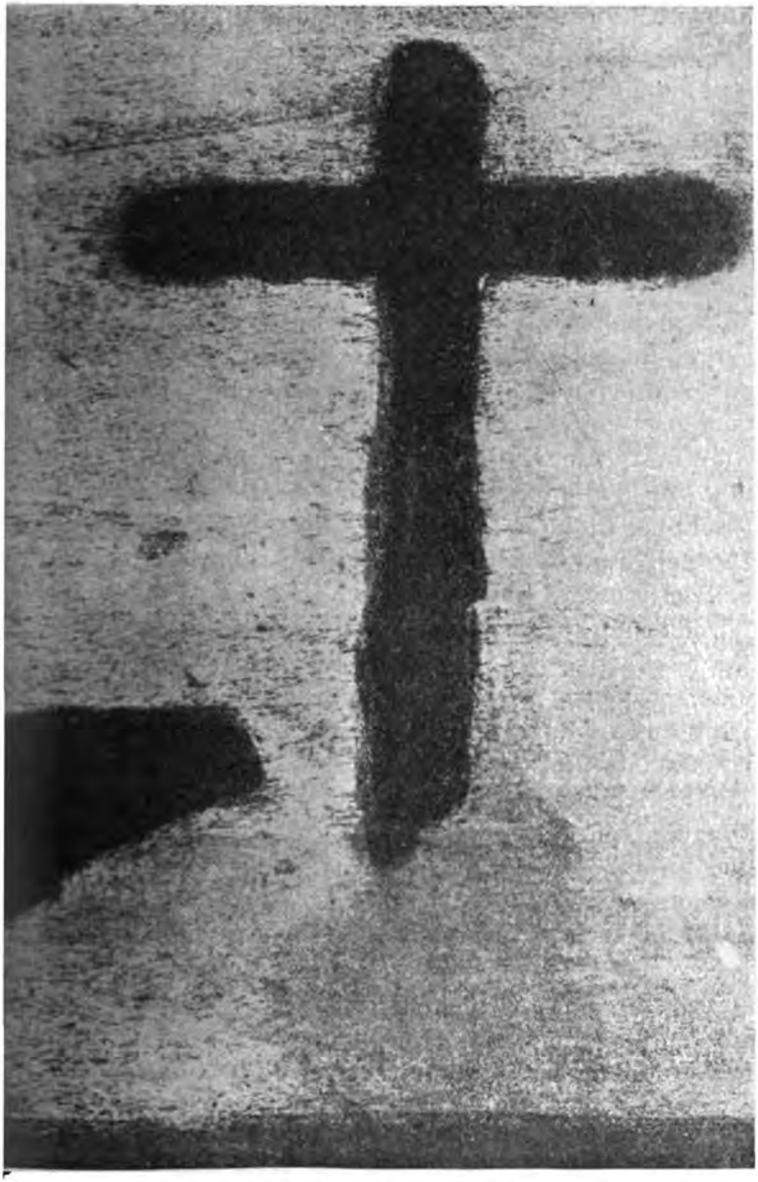

ait les petits enfants Jésus; cette tablette est restée un peu creusée, et
c le doigt de la main le défunt forma la croix, comme signe d'une âme
reillement brûlantes. » (*Archives du monastère de Sœur Claire de Todi.*)

Digitized by Google

papier; la main droite imprimée sur la manche de la tunique de bure de Sœur Claire-Isabelle, empreinte peu visible à cause de la rudesse et de la couleur de l'étoffe, mais néanmoins reconnaissable; la même main droite imprimée sur la manche de la chemise, un peu moins nette que les empreintes laissées sur le papier, comme n'ayant pas eu un contact immédiat avec le linge. — Le P. Jouet explique qu'il lui a été impossible de relever en ces deux derniers cas une double empreinte, la manche de la tunique et celle de la chemise étant enfermées dans des reliquaires dont le fond est en bois, tandis que la feuille de papier est placée entre les lames de cristal. Il donne également la photographie du compte rendu de l'abbé D. Gazzali.

Revenons au fait lui-même. Le phénomène de *la main de feu* s'est reproduit plus d'une fois dans la vie de la vénérable Sœur Claire-Isabelle. Le frère de l'un de ses directeurs antérieurs au P. Gazzali lui laissa également l'empreinte de sa main: mais celle-ci ne paraît pas avoir été conservée.

Le P. Gazzali remarque fort à propos que le signe de la croix, tracé par le défunt, écarte la supposition de l'apparition d'une âme damnée, et établit péremptoirement qu'il y eut manifestation d'une âme du Purgatoire. Cette croix imprimée démontre aussi que le fait n'est pas attribuable à une illusion du démon, laquelle d'ailleurs n'eût pas échappé à l'œil éclairé de la vénérable Sœur.

Le religieux reconnut la forme exacte de la main de son ami défunt. Il faut admettre que l'âme de celui-ci avait, pour la circonstance, revêtu un corps matériel, identique à son corps naturel: et, dans ce corps d'emprunt, se manifestait son état de souffrance. Des gouttes de sueur brûlante sont très visibles sur les empreintes.

En résumé, le fait de l'apparition du défunt, avec un corps matériel, ne me paraît pas contestable, d'après les documents produits, d'après les empreintes conservées avec un soin si religieux. On ne saurait d'ailleurs tirer, de ce fait et d'autres analogues qui se rencontrent dans les annales de la piété chrétienne, aucune conclusion en faveur des apparitions et des matérialisations du spiritisme. Car : 1) ces faits sont rela-

Digitized by Google

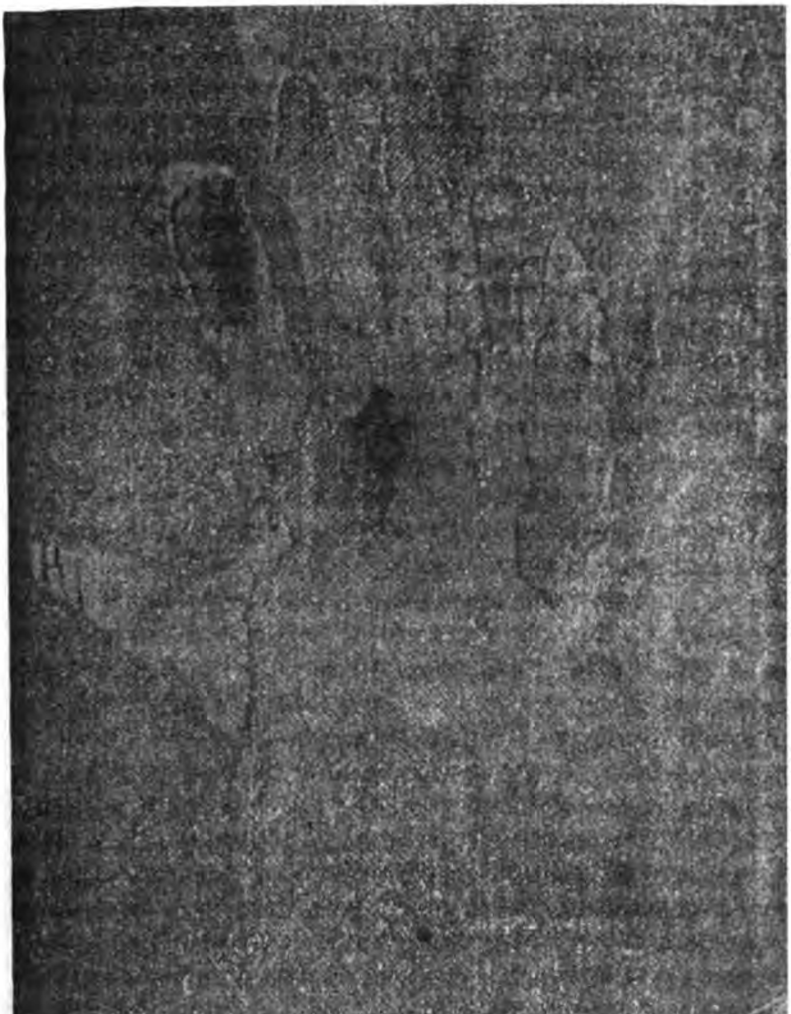

« Cette main est celle que le défunt posa sur le bras de Sœur Claire : elle lui brûla la *tunique*, traversa la chemise, et brûla encore la chair du bras lui-même. » (*Archives du monastère à Todi.*)

tivement très rares, et de tout point exceptionnels; 2) ils ont un caractère sobre et grave, qui forme un contraste absolu avec les manifestations spirites; 3) ils se produisent dans un but

Digitized by Google

nettement déterminé : demande de prières, remerciement pour des prières faites, consolation d'une âme sainte. Ce sont en un mot de simples messages d'outre-tombe, et non des rapports suivis, obtenus à volonté, qui tournent à la mystification et à la comédie.

Quant à la matérialisation du défunt, je ne vois rien là qui ressemble à la mise en scène compliquée des matérialisations spirites. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié le compte rendu d'expériences faites, avec une incontestable bonne foi scientifique, par le docteur Gibier. Assurément, après avoir lu ces pages, on ne saurait nier la réalité des matérialisations et même des dématérialisations spirites : et néanmoins il reste à ces phénomènes quelque chose de louche, d'inéclairci, de fantastique. Dans l'apparition du P. Panzini au contraire, le phénomène préternaturel se produit tout d'un coup, nettement, franchement, d'une manière imprévue ; et puis il disparaît comme un éclair.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que l'inspection même des empreintes révèle une action qui sort de l'ordre naturel. La même main, appliquée sur une tablette de bois, en carbonise la surface ; appliquée sur une feuille de papier, la noircit seulement. De même, l'empreinte sur la chemise, au travers d'une manche de lourde bure, la brûlure du bras de la vénérable Sœur, me semblent difficilement conciliables, naturellement, avec la marque superficielle laissée sur le papier.

Je donne cette observation pour ce qu'elle vaut. Il me suffit d'avoir établi l'authenticité du fait lui-même, d'en avoir relevé le caractère transcendant.

D. Bernard Maréchaux.

Digitized by Google